

dre à une question, parce que celle-ci serait de nature à incriminer le Gouvernement.

Je n'ai jamais fait de déclaration semblable et l'honorable député n'avait pas le droit de m'attribuer un langage pareil. L'honorable représentant d'Elgin-est (M. Ingram) nous a dit que l'opposition en appellerait aux électeurs. Ce n'est pas la première fois que j'entends nos adversaires faire des déclarations semblables. Ils ont dit que nous avions étouffé l'enquête, que nous avions empêché les témoins de répondre et que les électeurs nous châtieront. Mais dans le passé, quand le temps est venu de faire ces appels aux électeurs, nous avons constaté que ces derniers se préoccupaient fort peu de nos adversaires. Les membres de la gauche pourront peut-être comprendre qu'ils n'ont pas plus le droit de parler au nom des électeurs, aujourd'hui que dans le passé.

En tout cas, cette question sera réglée quand l'heure sera venue.

M. OSLER : Le débat s'est éloigné de la question soulevée par l'honorable député de Leeds (M. Taylor). Celui-ci a rappelé que le premier ministre avait promis de nommer un comité pour s'enquérir des accusations portées ici-même, il y a quelque temps.

J'assistais à cette séance lorsque le premier ministre a dit que ces accusations étaient si sérieuses—il parlait au nom du Gouvernement—qu'il fournirait à l'honorable député qui les portait l'occasion de les prouver.

Je comprends que le premier ministre a promis une enquête sur toutes les accusations portées ce soir-là. Il a fait allusion aux accusations avancées par les honorables députés de Leeds (M. Taylor) et de Grenville (M. J. D. Reid), par le chef de l'opposition M. R. L. Borden) et par l'honorable représentant d'Hastings-est (M. Northrup).

Il a promis positivement de nommer un comité chargé de faire une enquête sur ces accusations qui, il l'avouait, étaient très sérieuses. L'accusation qu'on porte maintenant, c'est que le premier ministre n'a pas tenu sa promesse et qu'il a limité l'enquête du comité à une seule accusation, celle se rapportant à l'équipement du steamer "Arctic."

Son but évident, c'est d'essayer de jeter le blâme sur des fonctionnaires subalternes du ministère de la Marine et des Pêcheries.

La question qui se pose à nous maintenant, c'est de savoir si le premier ministre, dans cette circonstance, a promis à la Chambre et au pays de nommer un comité qui devait faire une enquête sur ces accusations. Peu nous importe, à l'heure qu'il est, de savoir si une chaudière a coûté \$100 ou \$200 trop ou pas assez cher, ou si les prix payés comprennent les frais de transport ou non ; nous discutons si oui ou non le premier ministre a manqué à la promesse qu'il a faite à la Chambre et au pays. Dans l'affirmative, la seule conclusion qu'il faut tirer, c'est que

M. FIELDING.

le Gouvernement veut étouffer l'enquête et que le premier ministre et ses collègues craignent que si un comité impartial, comme ce comité devrait l'être, faisait une enquête complète, ces accusations sérieuses ne soient prouvées. Le Gouvernement a cru bon de revenir sur la promesse faite par son chef ; je crois que les membres de cette Chambre ont le droit parfait d'accepter ces accusations comme étant prouvées, si le Gouvernement ne remplit pas complètement sa promesse. Voilà la question que nous discutons.

M. FIELDING : Sur ce point, la discussion s'est terminée l'autre soir, quand le premier ministre se trouvait ici pour répondre à cette accusation. Nous avons eu alors un débat qui s'est prolongé longtemps, et, ce soir, on n'a pas exprimé une pensée qui n'eût été énoncée dans cette circonstance antérieure. On a présenté des motions et des contre-propositions et l'on a réclamé plusieurs fois le vote. Si mes honorables amis croient trouver quelque profit en répétant les discours faits alors, ils ont bien le droit d'agir à leur guise sous ce rapport.

M. J. D. REID : Je suppose que l'examen de cet item nous permet de discuter la question que j'ai soulevée, l'autre soir, au sujet de l'entretien des steamers du service maritime et fluvial. J'ai fait remarquer alors que le coût de l'entretien de ces navires accusait une augmentation considérable. Voici les chiffres :

Steamer—	1901.	1905.
" Druid " .. .. .	\$14,798 40	\$44,730 08
" Lansdowne " .. .. .	31,602 74	52,109 82
" Minto " .. .. .	34,984 62	73,732 87
" Quadra " .. .. .	25,132 49	64,919 31
" Stanley " .. .. .	31,793 93	59,085 00
Totaux—		
1901-1902 .. .. .		\$138,312 18
1902-1903 .. .. .		182,000 00
1903-1904 .. .. .		197,000 00
1904-1905 .. .. .		294,777 08

Je crois que nous avons le droit de demander des explications sur cette augmentation dans le coût de l'entretien et de l'exploitation de ces steamers, si on le compare à celui des années précédentes.

M. BRODEUR : Prenons d'abord le " Druid ". Je dirai que les calculs de l'honorable député ne sont pas absolument exacts. Il n'est pas question du même steamer, bien qu'il s'agisse d'un navire portant le même nom.

M. J. D. REID : J'ai puisé mes chiffres dans le rapport de l'auditeur général.

M. BRODEUR : Je vais fournir à l'honorable député l'explication qu'il demande.

L'ancien " Druid " nous a coûté en 1895, \$15,923.91. Le nouveau " Druid " est un navire beaucoup plus considérable, et son entretien coûte nécessairement plus cher. Il a une capacité de 230 tonneaux de plus que celle de l'ancien " Druid ". Il est juste de dire que, l'an dernier, on a fait à ce navire des réparations qui ont coûté \$14,940.41.